



UNA VOCE

Janvier 2015

Vol. 22 n° 2

L'OMOSC est la voix des musiciens d'orchestre professionnels canadiens. Sa mission consiste à maintenir et à améliorer les conditions de travail des musiciens d'orchestre professionnels du Canada, à favoriser la communication entre ses membres et à promouvoir les intérêts du milieu de la culture au Canada.

Éditorial spécial

À la lumière des épreuves vécues par nos collègues d'Orchestra London, j'ai décidé de leur offrir cet espace pour qu'ils puissent se faire entendre. — La rédactrice en chef

En ce début d'année, nous vous souhaitons santé, bonheur et beaucoup de belle musique pour 2015. Malheureusement, comme plusieurs d'entre vous le savent déjà, à London nous faisons face à une situation périlleuse. À toutes fins pratiques, l'orchestre est fermé depuis la mi-décembre. Tous les concerts prévus en janvier et suivantes sont annulés. L'administration doit trois semaines de salaires pour le mois de décembre à ses employés, ne dispose d'aucune liquidité et fait face à une dette écrasante. Le directeur exécutif a démissionné, le bureau a été fermé.

Le conseil d'administration n'a pas déclaré faillite officiellement afin de se laisser un peu de temps pour faire une restructuration. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne savons pas si cela sera possible ni quelles pourraient en être les conséquences sur notre rémunération et nos conditions de travail.

Nous donnons un grand nombre de concerts gratuits un peu partout dans la communauté pour susciter la sympathie populaire et une couverture médiatique positive. Nous sommes présentement en train de nous organiser en vue de mener les efforts visant à remettre l'orchestre sur pied. Pour appuyer ces efforts, nous demandons humblement toute aide financière que votre organisation pourrait nous offrir. Les chèques peuvent être libellés au nom de l'OLPA (Orchestra London Players' Association) et expédiés à :

Orchestra London Musicians
16 Bloomfield Drive
London, ON
Canada, N6G 1P3

Tout don sera utilisé avec le plus grand soin, et nous serons heureux d'envoyer des mises à jour à toute personne qui le souhaiterait.

— Les musiciens d'Orchestra London

Mark Tetreault tire sa révérence comme directeur de la division des Services symphoniques pour le Canada

par Bob Fraser
président de l'OMOSC

Un mot de remerciement de l'OMOSC

C'est difficile pour moi de chanter les louanges d'un tubiste sans faire preuve de parti pris. C'est que nous, les trombones basses, avons un faible pour les tubas (situé tout juste sous le côté gauche de la cage thoracique, là où on reçoit un coup si on ne fait pas attention). Au moment où vous lirez ces lignes, Mark Tetreault aura quitté son poste à la DSS. Heureusement, il continuera à jouer au sein du Toronto Symphony, et je suis convaincu que vous le verrez avec sa femme Leslie Dawn Knowles dans les repaires du jazz et du bluegrass un peu partout dans le monde.



Les contributions de Mark à la DSS et à l'OMOSC nous manqueront grandement. Il a été un négociateur efficace pour plusieurs de nos orchestres, y compris le mien, et une personne-ressource précieuse, tant pour les musiciens que pour les dirigeants des sections locales et les gestionnaires. Sa capacité à trouver un terrain d'entente dans les situations les plus difficiles est un don trop rare, et son activisme fortement engagé est une inspiration pour nous tous. Il y a fort à parier à mon avis qu'il continuera à militer même s'il a officiellement quitté la DSS. Je m'attends à le voir foncer encore pour combattre les injustices de ce monde, armé seulement d'un tuba et d'un esprit des plus vifs.

Au nom de l'OMOSC, je souhaite tout ce qu'il y a de meilleur à Mark dans la prochaine étape de sa carrière et je le remercie pour ses 10 années de service exemplaire.

La négociation à gains mutuels réussit à l'OSM

par Eric Chappell

président du comité de négociation,
Orchestre symphonique de Montréal

Bonjour, chers collègues de l'OMOSC! Je suis heureux de vous annoncer que l'Association des musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal, en collaboration avec la Guilde des Musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) et la Fédération américaine des musiciens (FAM), est parvenue à une entente avec l'OSM. Elle porte sur un contrat de quatre ans qui se terminera en août 2018.

Ces négociations ont été intéressantes à plus d'un égard. En effet, c'est la première fois à l'OSM qu'on adopte une approche à gains mutuels : les deux parties ont accepté de discuter ouvertement de leurs intérêts et de leurs préoccupations relativement à chacun des enjeux; et ensuite de faire du remue-ménages ensemble pour trouver des solutions. La présence d'un médiateur provincial à toutes les rencontres s'est avérée très précieuse. L'autre aspect remarquable, c'est que les parties ont réussi à s'entendre un mois seulement après l'expiration de l'entente précédente plutôt qu'un an ou plus après.

Cette attitude d'ouverture a permis d'établir un climat de confiance et de respect mutuel à la table de négociation. Nous espérons maintenir et développer cet esprit dans la mise en œuvre de l'entente au quotidien. Le travail à la table n'a pas toujours été facile pour autant, et le médiateur a été particulièrement utile lors des discussions d'ordre pécuniaire. Les augmentations de 2% par année sur lesquelles nous nous sommes entendus – auxquelles s'ajoutent celles pour l'ancienneté et les per diem pour l'Amérique du Nord – ont paru acceptables de part et d'autre. Elles ont été possibles en raison d'une des conditions du renouvellement de notre subvention provinciale.

J'aimerais remercier notre équipe sans peur : nos représentants syndicaux Simon Roux (GMMQ) et Bernard Leblanc (FAM-DSS), et mes collègues Alain Desgagnés, Sylvain Murray et Michael Sundell. Présider ce comité a été un privilège!

L'OSM en Asie : acoustiques chaleureuses et mauvaise qualité de l'air

Vivian Lee

Orchestre symphonique de Montréal

L'Orchestre symphonique de Montréal a effectué une tournée en Asie cet automne, du 7 au 23 octobre. Nous avons passé l'essentiel de la tournée au Japon et les quelques derniers jours à Beijing et à Shanghai. Plus je vieilliss, moins je suis

enthousiaste à l'idée de partir en tournée, mais j'en apprécie toujours certains aspects. Tokyo est un endroit fou, une grosse ville très active, très moderne ou ont cours des idées très vieille mode (du moins pour nos esprits occidentaux). Mais je m'y suis plu. Les gens nous aidaient du mieux qu'ils pouvaient malgré la barrière linguistique; tout y est propre et ordonné; les trains sont ponctuels; la nourriture est bonne (il y a même de la bonne cuisine italienne quand on en a assez des sushis et yakitoris). Et nous avons été hébergés dans d'assez bons hôtels, particulièrement le ANA à Tokyo (que nous considérons un peu comme notre deuxième chez-nous), probablement choisi pour sa proximité avec la Suntory Hall.

Nous sommes restés plusieurs jours à Tokyo tout en donnant des concerts dans des villes avoisinantes, notamment au Women's College de Koriyama. Koriyama est situé tout juste à l'extérieur de la zone de danger établie autour de la centrale nucléaire Fukushima après l'accident causé par le tsunami de 2011. La région a beaucoup souffert économiquement parce que personne ne veut s'en approcher même si les autorités ne la considèrent pas dangereuse. Notre concert était une activité bénéfique pour la région. Nous avons également joué à Fukui et à Kyoto.



(De g. à d.) James Box, Vivian Lee, Pierre Beaudry et Austin Howle

Pour moi, musicalement, ce sont les concerts dans la Suntory Hall à Tokyo et la salle de concert Kitara, à Sapporo qui ont été les moments forts du volet japonais de la tournée, soit 10 jours sur 14. J'ai joué souvent à Suntory, mais l'expérience est toujours aussi géniale. Quelle salle merveilleuse, quel plaisir que de jouer dans cette acoustique chaleureuse et accueillante. Nous avons joué le *Concerto pour violon* de Stravinski avec Ryo Goto; *La Mer*, *Daphnis et Chloé*, le *Boléro* et quelques rappels; un concert exigeant!

Je n'avais encore jamais joué dans la salle de Sapporo et ce fut une très belle surprise. Elle est située dans le merveilleux parc Nakajima (tout à côté de notre hôtel), resplendissant de couleurs automnales au moment de notre passage. S'y promener après tant de jours dans les rues achalandées de Tokyo était un pur bonheur. Kitara et Suntory

sont toutes deux des salles chaleureuses, finies en panneaux de bois, qui semblent nous aider à bien jouer, sans interférences ni distractions. Les auditorios japonais sont généralement très réservés; ils applaudissent longtemps mais ne se lèvent jamais et ne crient pas. Sapporo a fait exception : plusieurs personnes nous ont fait une ovation debout et on a entendu quelques bravos. Peut-être avons-nous particulièrement bien joué *Les Tableaux d'une exposition* ce soir-là? En tout cas, c'était une agréable conclusion à la portion japonaise de la tournée.

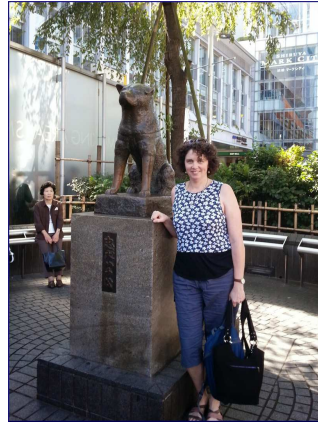
Nous nous attendions bien à ce que la pollution soit dense à Beijing, mais la réalité nous a quand même étonnés et un peu déprimés. Quand notre avion est descendu vers la ville j'ai cru pendant un moment qu'il y avait du brouillard, mais j'ai vite réalisé qu'il s'agissait plutôt de smog. Quelques personnes avaient emporté des masques et les ont portés dès notre descente d'avion. Quand je pense qu'il y avait un marathon dans la ville ce jour-là! En arrivant à l'hôtel, j'ai regardé par la fenêtre et je pouvais à peine voir plus loin que le pâté sur lequel nous étions situés. Il y avait un énorme carrefour juste en face de l'hôtel qui nous a tout de suite donné une bonne idée de ce que pouvait être la circulation à Beijing: très difficile!



La salle de concert Kitara, à Sapporo

Une sortie d'une journée pour visiter la Grande muraille de Chine a été le point fort de mon séjour à Beijing. Le smog était présent même à deux heures de la ville, là où nous avons visité la muraille, mais la visite a largement valu le déplacement. En route, notre guide touristique nous a donné des détails intéressants au sujet de la muraille. Selon elle, on dit que c'est le plus long cimetière au monde à cause de toutes les personnes qui sont mortes en la construisant et qui sont enterrées à proximité. Nous nous sommes rendus au sommet de la montagne en télésiège. Ensuite nous avons marché de haut en bas le long de la muraille en prenant des photos et en admirant la façon dont elle serpente le long de la montagne aussi loin qu'on puisse voir – pas très loin ce jour-là! Et puis nous avons fait un tour de luge pour redescendre jusqu'à notre autobus. Eh oui! Ils ont construit un toboggan sur rails expressément pour permettre aux touristes de redescendre plus rapidement de la montagne. Mais si on tient compte du temps passé à faire la queue, je ne suis pas convaincue que nous soyons arrivés plus vite qu'en télésiège. Assez sauté merci!

Nous avons donné un concert à Beijing dans la salle de concert de la Cité interdite : l'acoustique n'a rien de mémorable. Ceux qui se sont promenés dans la Cité entre la répétition et le concert ont été très impressionnés, mais moi j'ai choisi de relaxer à l'hôtel.



Le lendemain, nous avons pris l'avion pour Shanghai, cette Mecque de l'architecture et de l'opulence. Et j'ai effectivement été soufflée par la conception audacieuse des gratte-ciel et des autres édifices modernes que nous avons pu voir de l'autobus pendant le trajet vers la salle de concert. Nous ne sommes restés qu'une journée à Shanghai et n'avons donc pas eu le temps de voir grand-chose.

Certains musiciens ont tout de même réussi à visiter la vieille ville ou les marchés situés près de l'eau le matin de notre départ. Pour ma part je me suis simplement promenée à pied autour de l'hôtel dans ce qu'on appelle le quartier français, qui date essentiellement du début du XXe siècle. Pas une visite particulièrement excitante, mais j'étais contente de faire un peu d'exercice avant de passer 14 heures en avion. Nous sommes tous rentrés à Montréal sains et saufs et sans retard digne de mention. Home, sweet home!

Notre journée sur la colline du Parlement

par Francine Schutzman

ex-présidente de l'OMOSC

et Barbara Hankins

membre du Kitchener-Waterloo Symphony

« Le gouvernement conservateur est secoué par les scandales et incapable de se renouveler politiquement. De plus en plus de membres de son personnel quittent le navire. » C'est ainsi qu'a commencé notre séance d'orientation animée par Will Stewart, lobbyiste sur la Colline parlementaire, suivie avec 100 autres partisans des arts – artistes, administrateurs, membres de conseils d'administration et membres intéressés de la communauté – en vue de notre participation à la cinquième Journée des arts sur la colline du Parlement, organisée annuellement par la Coalition canadienne des arts. À cette occasion, nous rencontrons, généralement par équipes de trois, des députés à la Chambre des communes, des sénateurs et des hauts fonctionnaires pour leur présenter trois demandes préparées par la Coalition. Cette année, notre séance d'orientation a porté sur les thèmes clés des différents partis en cette période pré-électorale ainsi que sur

le contexte de nos demandes, que voici :

1. Augmenter le crédit parlementaire du Conseil des arts du Canada de 35 millions de dollars en 2015 en vue d'atteindre à long terme une enveloppe de 300 millions de dollars.
2. Accroître la présence du Canada sur la scène artistique internationale d'ici 2017 en investissant 25 millions de dollars dans la création d'un programme pilote triennal dans le cadre du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, et ce à l'occasion du 150^e anniversaire de la fondation du Canada.
3. Explorer de nouveaux modèles de revenu pouvant soutenir une stratégie culturelle numérique globale qui favoriserait la création, la diffusion ainsi que la participation quant aux contenus culturels canadiens en ligne.

La Coalition avait soumis un mémoire pré-budgétaire au Comité des finances contenant plus de détails relativement à ses recommandations.

Il est évidemment beaucoup plus facile pour les personnes qui ont travaillé à l'élaboration de ces recommandations d'en parler que pour ceux parmi nous qui ne les ont jamais vues avant la veille de la Journée des arts. Nous avons donc passé la nuit à lire sur les dossiers que nous aurions à défendre, et le travail effectué par la Coalition nous a énormément aidées. En effet, on nous a remis des biographies soigneusement documentées des représentants du gouvernement que nous allions rencontrer de même qu'une liste de toutes les subventions accordées par le Conseil des arts aux artistes de leurs circonscriptions respectives au cours de la dernière année. Nous avons également visité les sites Web des députés afin de jauger leur ouverture d'esprit envers les arts.



(De g. à d.) Ryan Leef, député du Yukon, Barbara Hankins, April Britski, directrice en chef de CARFAC National, et Francine Schutzman

Il y avait 97 rencontres prévues pendant la Journée des arts et, à nous deux, nous avons participé à sept d'entre elles. Armées de nos cartes d'affaires et de notre documentation à laisser à nos interlocuteurs, nous avons rencontré des membres des trois principaux partis politiques et avons été

très bien accueillies par tous. Tout au plus, quelques députés ont-ils démontré une certaine résistance à nos demandes. Et nous nous étions inquiétées pour rien quant à notre capacité de meubler 30 ou 40 minutes de rencontre avec des données que nous avons à peine eu le temps de mémoriser. En effet, les conversations ont coulé avec naturel et dans les deux sens, nous laissant l'impression que tout le monde sur la Colline est partisan des arts. À tel point que toutes nos rencontres se sont terminées par des prises de photos, des sourires et de chaleureuses poignées de main.

Une dame de l'équipe de Francine étant tombée malade, Barbara l'a remplacée pour une rencontre qui s'est avérée des plus intéressantes. Le député en question, le conservateur Ryan Leef, du Yukon, a été un interlocuteur très engageant. Il a félicité la communauté artistique pour l'excellence de sa préparation, qui a permis de transmettre un message clair et uniforme. Il nous a aussi donné quelques conseils « non partisans » pour la préparation des élections fédérales de l'année prochaine. Chose intéressante, M. Leef a commencé la rencontre en disant que lui-même n'était pas un artiste, mais que son fils est musicien. Nous n'avions aucune raison de ne pas le croire jusqu'au moment où nous avons cherché un bon endroit pour une photo de groupe. Nous avons alors remarqué sur un mur une série d'environ 16 photographies absolument magnifiques, pour la plupart d'animaux sauvages du Nord en gros plan. Et c'est M. Leef lui-même qui les avait prises. Ensuite nous avons remarqué un recueil de poésie de sa main, publié en bonne et due forme. Il s'est empressé de préciser que c'est quelqu'un d'autre qui avait fait les photos de cet ouvrage. Nous l'avons assuré qu'il était bel et bien un artiste.

La journée s'est terminée par une réception coanimée par Joe Comartin, vice-président de la Chambre des communes, et Tyrone Benskin, coprésident du caucus multipartis des arts. Nous y avons retrouvé des personnes rencontrées au cours de la journée et serré la pince à d'autres membres du Parlement.

À une époque où le stress et la dépression coûtent au Canada entre 14 et 50 milliards de dollars par année en traitements, en médicaments, en perte de productivité et en décès prématurés, on a démontré que les personnes qui assistent à des activités artistiques jouissent d'une meilleure santé et souffrent moins d'anxiété et de dépression.

— Tiré de « Statistiques essentielles » de la Journée des arts sur la Colline du Parlement

(<http://www.canadianartscoalition.com/>)

Les ententes relatives aux enregistrements symphoniques démythifiées

par Matt Heller

Premier vice-président de l'OMOSC

Les médias numériques facilitent plus que jamais la découverte et l'écoute de la musique symphonique; malheureusement, il n'est pas aussi simple de l'enregistrer et de la produire.

Orchestres Canada a lancé une série de webinaires sur les stratégies numériques intitulée «Digital Strategies 101», visant à guider les gestionnaires étape par étape dans l'univers des médias numériques. Le premier volet porte sur les ententes d'enregistrement qui s'appliquent aux orchestres canadiens. Mark Tetreault, directeur sortant des Services symphoniques pour le Canada y dissipe la confusion entourant ces ententes – y compris les SRLA, SLPA et SOBLRA, toujours aussi faciles à confondre – tandis que le conseiller en technologie numérique Randy Barnard effectue les calculs des coûts d'un enregistrement type réalisé selon les règles de chacune des ententes.

Mark Tetreault souligne que, quel que soit l'enregistrement envisagé par un gestionnaire, il aurait intérêt à communiquer d'emblée avec sa section locale de la Fédération, soit La Guilde dans le cas du Québec. En effet, la section pourra lui indiquer les ententes les plus adaptées à son projet, l'aider à en comprendre les conditions et, dans les cas plus complexes, le référer à des experts au Bureau canadien de la FAM. Mark rappelle aux gestionnaires que le syndicat est là pour faciliter les projets d'enregistrement des gestionnaires et non pour les retarder ou les empêcher.

Pour en revenir aux ententes : la *Sound Recording Labor Agreement* (SRLA) est conçue pour les séances d'enregistrement en studio comportant des arrêts et des départs et une étape de post-production. Ses tarifs sont relativement élevés, et elle n'a pas été utilisée très souvent au Canada. Notons toutefois qu'on y a eu recours en 2006 pour le CD du Vancouver Symphony avec James Ehnes, qui a d'ailleurs remporté un Grammy.

Le mot «limité» dans l'Entente symphonique sur le tirage limité (*Symphonic Limited Pressing Agreement* [SLPA]) fait référence au nombre de copies vendues – jusqu'à 3 000 seulement, mais des pistes peuvent être vendues à l'unité et comptées comme copies partielles.

Mark souligne que 3 000 exemplaires, c'est déjà beaucoup dans le monde de la musique classique. Les tarifs prévus dans cette entente sont sensiblement moins élevés que dans celle sur les enregistrements en studio, et on peut également s'en servir pour un enregistrement *live*.

Comme son nom l'indique, la *Symphony Opera and Ballet Live Recording Agreement* (SOBLRA) s'applique exclusivement aux enregistrements *live*, mais il peut s'agir autant

d'enregistrements actuels qu'archivés, y compris de captations de Radio-Canada pour lesquelles on aurait acquis de nouveaux droits. Les tarifs peuvent être aussi bas que 80 \$ par musicien plus 10 % pour le fonds de pension, et on y trouve une disposition relative aux séances de retouches. C'est l'entente qui a été utilisée pour les récents enregistrements en concert du TSO.

La Convention sur les DVD et vidéos de concerts (*Concert DVD Agreement*) pour le Canada est relativement nouvelle et comporte peu de restrictions, si ce n'est celle concernant les nouvelles utilisations, par exemple l'adaptation d'un extrait de film pour la création d'un spot publicitaire. Randy Barnard évalue que le projet moyen coûterait plus cher avec cette entente qu'avec la SOBLRA, mais moins cher qu'avec la SLPA ou la SRLA.

Les dernières ententes dont il a été question, toutes deux nettement moins onéreuses, sont celles intitulées la *Canadian Music Centre-CFM Agreement* et l'*OCSM Live Streaming Guidelines*. La première vise la production de compilations d'enregistrements d'archives de contenu canadien en vue de leur distribution par le Centre de musique canadienne.

Les directives *Live Streaming Guidelines*, quant à elles, concernent la diffusion *live* en continu, en format audiovisuel ou audio seulement, de concerts de toute durée, incluant les opéras. Elles prévoient également la possibilité d'utiliser gratuitement un bref clip de promotion (moins de 3 minutes).

Toutes ces ententes prévoient des processus d'approbation par vote secret, et les tarifs sont souvent fondés sur les cachets hebdomadaires ou par service prévus dans l'entente collective de chaque orchestre, à condition de respecter certaines valeurs minimales.

Randy Barnard a calculé le coût approximatif de chaque entente pour les orchestres comptant de 20 à 100 membres. J'encourage les membres intéressés à visiter le site Web d'Orchestres Canada en utilisant le lien ci-dessous pour visionner cette présentation ainsi que celles à venir, notamment sur le marketing commercial et l'utilisation des enregistrements à des fins de promotion.

Pour en savoir plus, visitez : (<http://orchestrascanda.org/cfm-recording-contracts>).

Une réaction mondiale sauve la mise à Rome

par Liz Johnston

Deuxième vice-présidente de l'OMOSC

Loris Grossi est musicien au Théâtre de l'opéra de Rome et délégué du Syndicat des travailleurs des communications et de la Confédération générale italienne du Travail (SLC-CGIL). Le 4 octobre 2014, il a lancé un appel à l'aide au forum en ligne des délégués de la Fédération internationale des musiciens (FIM). C'est ainsi que nous avons appris la décision

choquante et tragique du conseil d'administration du Théâtre de l'opéra de Rome de licencier la totalité du chœur et de l'orchestre de l'institution. Cela représentait 182 des 460 employés à temps plein de la compagnie. Il nous a demandé de diffuser la nouvelle et d'entreprendre une mission de solidarité en appuyant leur combat pour garder leurs emplois.

En vertu de la loi du travail italienne, la maison d'opéra et ses syndicats avaient 75 jours pour parvenir à une entente. S'ils échouaient, les licenciements entreraient en vigueur au début de 2015. Le travail qui se faisait précédemment par des musiciens permanents à temps plein leur aurait été donné en sous-traitance sur une base occasionnelle. Cette stratégie visait à réduire les dépenses de la compagnie de 3,4 millions d'euros annuellement. Comme argument principal, l'administration affirmait que la même décision avait été prise à Londres, à Paris, à Madrid et dans d'autres villes européennes. Dans les semaines qui ont suivi, Loris nous a fait clairement comprendre que cette crise était issue de la situation politique en Italie, où le lien entre musique et politique est beaucoup plus direct qu'en Amérique du Nord; et que la situation demandait une réaction de l'extérieur de l'Italie, des institutions mêmes qui étaient citées et de la communauté internationale.

Le secrétaire général de la FIM, Benoit Machuel, a écrit un excellent article intitulé «Une menace mondiale appelle une réaction mondiale» [traduction libre] pour l'édition de décembre de *Senza Sordino*, que vous pouvez lire sur le site Web de l'ICSOM. Selon lui, la situation s'inscrivait dans une stratégie plus globale visant à décharger les employeurs, tant publics que privés et dans n'importe quel secteur, de toute obligation envers les travailleurs (salaires minimums, prestations sociales, conditions de travail, conformité aux normes de santé et sécurité etc.).

En ce qui concerne «l'externalisation» des emplois des musiciens du chœur et de l'orchestre, il précise que «la direction de l'Opéra de Rome la présente comme une méthode de gestion moderne et efficace. Selon ce modèle, les musiciens seraient encouragés à former un nouvel ensemble indépendant et autofinancé (le mot «coopérative» a été évoqué), qui serait (ou pourrait être) embauché pour fournir le service qui jusqu'ici a été assuré par des ressources internes. Il va sans dire que la viabilité financière de l'ensemble serait très incertaine. Ce qui est certain en revanche, c'est que les musiciens, qu'ils soient employés ou embauchés à titre de travailleurs autonomes, feraient immédiatement face à une vive concurrence de la part de multiples ensembles établis dans des pays où les normes sont beaucoup plus faibles à tous égards (salaires, protection sociale, conditions de travail, coût de la vie)».

La FIM a organisé une campagne majeure et lancé un appel à l'action afin de mobiliser les troupes à l'échelle internationale. La Fédération a également proclamé la semaine du 17 au 23 novembre Semaine internationale des orchestres, une plate-forme où les orchestres de partout au

monde pouvaient exprimer leur solidarité envers leurs collègues de l'Opéra de Rome. La stratégie visait également à éveiller les communautés au sujet des attaques contre les orchestres dans leur propre milieu et à les rallier à la lutte contre le «Vandalisme culturel». D'importants orchestres symphoniques et d'opéra ont écrit d'innombrables lettres (auxquelles étaient jointes les signatures de tous leurs musiciens) dénonçant la décision de la direction et expliquant la valeur et l'importance d'avoir un orchestre-maison constitué de musiciens permanents. Ils les ont fait parvenir au conseil d'administration de l'Opéra de Rome, au ministre de la Culture, à la ville de Rome et au président Renzi. Une lettre ouverte a été rédigée par la FIM et ses organisations sœurs, la FIA (the International Federation of Actors) et UNI-Media, Entertainment & Arts (UNI MEI) dénonçant également le plan d'action prévu et toute la fausse information sur laquelle il était fondé. Et une pétition *change.org* a été remise au ministre de la Culture.

Le 7 novembre, Loris nous a écrit qu'au cours de la cinquième rencontre de négociation, l'administration a fait une offre: si les musiciens signaient une entente dans les deux semaines, le conseil d'administration annulerait les licenciements. Ce fut un point tournant, le premier rayon d'espoir et, comme l'a dit Loris, c'est arrivé grâce à la pression exercée par les Italiens eux-mêmes et par la communauté internationale. Le 18 novembre, une entente a été signée après deux semaines de négociations, et le 26 novembre, les musiciens l'ont entérinée par un vote favorable à 97% des voix. Le conseil d'administration est revenu sur sa décision.

À la fin des négociations, le conseil a changé son discours et demandé une réduction de 1,5 millions d'euros plutôt que de 3,4 millions, prévoyant récupérer la différence de 1,9 millions par d'autres moyens. Fait remarquable, l'ensemble des employés de la compagnie ont décidé de participer aux réductions au lieu de les laisser porter aux musiciens seulement. De plus, on a formé un comité conjoint direction-syndicat pour faire le suivi tous les trois mois de la situation économique de la compagnie et convenir des ajustements à effectuer.

Je vous laisse sur ces paroles de Loris: «J'attribue aussi ce résultat remarquable à l'immense solidarité qui nous a été manifestée à l'échelle internationale. J'aimerais vous remercier tous, vous qui avez été de différentes façons si près de nous en déclarant aux institutions italiennes combien leur décision était mauvaise et inadéquate, pas seulement du point de vue des pertes d'emplois mais aussi pour la survie de la culture musicale en Italie et à l'étranger. Je suis profondément reconnaissant à la multitude de collègues musiciens de partout au monde qui, en se faisant entendre, ont contribué à rendre ce succès possible.»

UNA VOCE

Le bulletin officiel de l'Organisation des musiciens d'orchestre symphonique du Canada, *Una Voce* est publié trois fois par année, à la fois en français et en anglais. La date de tombée pour la prochaine édition est le 1^{er} mars 2015. Vous pouvez obtenir plus de renseignements auprès de Barbara Hankins en lui écrivant à <bhankins@gto.net>. Collaborateurs à cette édition : Eric Chappell, Bob Fraser, Barbara Hankins, Matt Heller, Liz Johnston, Vivian Lee et Francine Schutzman.

À moins d'indication contraire, les opinions exprimées dans ces pages n'engagent que leurs auteurs.

Copyright © 2015. Tous droits réservés.

Comité exécutif de l'omosc

Président (2013–2015)	Robert Fraser
1 ^{er} vice-président (2014–2016)	Matt Heller
2 ^e vice-présidente (2013–2015)	Liz Johnston
Secrétaire (2014–2016)	Faith Scholfield
Trésorier (2014–2016)	Greg Sheldon
Rédactrice en chef	Barbara Hankins
Webmestre	Ken MacDonald

Délégués des orchestres membres

Calgary Philharmonic Orchestra	Michael Hope
Canadian Opera Company Orchestra	Bev Spotton
Edmonton Symphony Orchestra	Edith Stacey
Hamilton Philharmonic Orchestra	Elspeth Thomson
Kitchener-Waterloo Symphony Orchestra	Barbara Hankins
Orchestre du Centre national des Arts	David Thies-Thompson
Orchestre du Ballet national du Canada	David Pell
Orchestra London Canada	Marie Johnson
Orchestre Métropolitain	Monique Lagacé
Orchestre symphonique de Montréal	Alison Mah-Poy
Orchestre symphonique de Québec	Marie-Julie Chagnon
Regina Symphony Orchestra	Gary Borton
Saskatoon Symphony Orchestra	Stephanie Unverricht
Symphony Nova Scotia	Kirsty Money
Thunder Bay Symphony Orchestra	Merrie Klazek
Toronto Symphony Orchestra	Leslie Dawn Knowles
Vancouver Symphony Orchestra	Olivia Blander
Victoria Symphony	Paul Beauchesne
Windsor Symphony Orchestra	Marilyn Fung
Winnipeg Symphony Orchestra	Arlene Dahl

Composition : Steve Izma, Kitchener, Ontario

Traduction : Monique Lagacé